

giz Bureau GIZ Kinshasa – 7, Avenue Comité Urbain – Gombe/Kinshasa – RD. Congo

Coopération allemande au développement
Bureau GIZ à Kinshasa

7, Avenue Comité Urbain (Réf / derrière la maison
communale de la Gombe)
BP. 7555 – Gombe/Kinshasa – République
Démocratique du Congo

T +243 810 844 577
F
E giz-kongo-rdc@giz.de

Votre référence
Notre référence : ON/074/GIZ/2026

À l'attention de nos partenaires commerciaux

Objet : Note d'information sur le processus de facturation et de
décompte des prestations à compter de janvier 2026

19.02.2026

Cher.e.s partenaires,

Par la présente, nous souhaitons vous informer que, dans le cadre de sa transformation numérique, la GIZ a procédé le 1er janvier 2026 à un changement mondial de système informatique en adoptant le système SAP S/4HANA.

Cette mesure vise à standardiser nos processus commerciaux, harmoniser notre environnement informatique à l'échelle mondiale et renforcer la coordination entre le siège et les bureaux nationaux dans le but d'améliorer l'efficacité globale de nos opérations.

Qu'est-ce que ce changement signifie pour vous en tant que partenaire contractuel ?

Dans le cadre de la soumission des offres, du processus d'attribution et de la rédaction de contrats, le passage à SAP S/4HANA n'entraîne dans un premier temps aucun changement pour vous. Les offres continuent à être soumises au travers de nos boîtes mails fonctionnelles cd_achats_quotation@giz.de et cd_contrats_quotation@giz.de.

En revanche, des changements impactant l'ensemble de nos partenaires contractuels ont été introduits dans les processus de facturation et de paiement, notamment :

- La mise en place, à compter de janvier 2026 de deux nouvelles boîtes mail dédiées à la gestion financière des contrats et à la facturation (voir points 1 à 4 ci-dessous) ;
- L'implémentation d'une nouvelle numérotation de contrat. Vous serez informé individuellement desdits numéros de contrat ;
- La division du processus de facturation des prestations de services en deux étapes : la saisie des prestations (LERF) devra désormais précéder toute facturation. La facture sera établie sur la base de la LERF vérifiée et validée par la GIZ.

Ainsi à compter de janvier 2026 les processus ci-dessous sont applicables :

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société :
Bonn et Eschborn, Allemagne

Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36
53113 Bonn, Allemagne
T +49 228 4460-0
F +49 228 4460-1766

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 - 5
65760 Eschborn, Allemagne
T +49 61 9679-0
F +49 61 9679-1115

E info@giz.de
I www.giz.de

Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Bonn, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce :
HRB 18384
Tribunal d'instance (Amtsgericht)
Frankfurt-sur-le-Main, Allemagne
N° d'immatriculation au registre du commerce :
HRB 12394

Président du conseil de surveillance
Niels Annen, Secrétaire d'État

Directoire
Thorsten Schäfer-Gümbel
(Président du directoire)
Ingrid-Gabriela Hoven
(Vice-présidente du directoire)
Anna Sophie Herken

Commerzbank AG Frankfurt am Main
BIC (SWIFT): COBADEFFXXX
IBAN: DE45 5004 0000 0588 9555 00

1. Décompte des fournisseurs de biens matériels (y compris les licences informatiques et les contrats-cadres correspondants)

Acomptes : Les demandes d'acomptes contractuels sont à envoyer à l'adresse : fin.processing_cd@giz.de. Veuillez utiliser les modèles actuels à cet effet.

Facturation : les factures sont à envoyer à l'adresse : invoice_cd@giz.de
En complément de l'envoi électronique, les originaux doivent être déposés au bureau GIZ compétent.

2. Décompte des contrats de prestation de services (y compris les contrats-cadres de services)

Acomptes : Les demandes d'acomptes contractuels sont à envoyer à l'adresse : fin.processing_cd@giz.de. Veuillez utiliser les modèles actuels à cet effet.

Saisie des prestations et facturation : le processus de vérification et de traitement des factures se déroule désormais en deux étapes distinctes, chacune disposant de sa propre boîte mail :

- *saisie des prestations (LERF) et acomptes :* avant toute facturation, veuillez envoyer la nouvelle fiche de saisie des prestations (LERF) accompagnée de tous les justificatifs pertinents à l'adresse fin.processing_cd@giz.de pour vérification commerciale et technique.
Le formulaire y relatif vous sera partagé individuellement.

Pour les contrats en cours, veuillez soumettre le LERF avec votre numéro de contrat actuel. Un accusé de réception vous sera transmis avec le nouveau numéro de contrat SAP, qui devra être utilisé dans toute communication ultérieure.

- *facturation électronique :* Après vérification et validation par la GIZ du LERF, vous recevrez par courriel une demande de soumission de la facture pour les prestations vérifiées et acceptées. Veuillez ne nous envoyer votre facture qu'après réception de cette demande. Veuillez utiliser à cet effet l'adresse : invoice_cd@giz.de
Seule les factures conformes aux LERF et remplissant les conditions légales de facturation seront réglées.
En complément de l'envoi électronique, les originaux doivent être déposés au bureau GIZ compétent.

cl

3. Décompte des financements (subvention locale)

Les bénéficiaires de financement sont priés d'envoyer leurs décomptes uniquement par l'adresse : fin.processing_cd@giz.de (pour les paiements, les décomptes avec immobilisations et les justificatifs d'utilisation). Veuillez utiliser les nouveaux formulaires de décompte à cet effet.

Dans un premier temps, veuillez utiliser l'ancien numéro de contrat. Le nouveau numéro SAP de contrat vous sera communiqué par courriel au plus tard lors de la soumission du premier décompte.

4. Factures sans contrat SAP conclu par le bureau de pays

Pour les acomptes ou factures ne reposant pas sur un contrat écrit formel conclu avec le bureau pays, mais faisant suite à une autre forme de commande par des collaborateurs ou projets de la GIZ, merci d'envoyer un fichier PDF à : invoice_cd@giz.de en indiquant l'adresse e-mail ou le nom du collaborateur de la GIZ.

Pour tous les types de contrats et de factures, les délais de paiement de la GIZ restent inchangés.

Nous tenons à vous rassurer que nous mettons tout en œuvre pour limiter les désagréments liés à cette transition et rendre le nouveau processus aussi efficace que possible. Nos équipes restent à votre disposition pour vous accompagner durant cette phase de transition.

Tout en vous remercions de votre soutien et de votre compréhension, veuillez accepter nos salutations cordiales,

Fait à Kinshasa, le 19 février 2026


Olaf Handloegten
Directeur Résident
Bureau GIZ/RDC


Christelle Domyou
Directrice Administrative et Financière
Bureau GIZ/RDC

